

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

CELLCOM

Siège Social : 25 Rue de l'Artisanat CHARGUIA 2 ARIANA.

La société CELLCOM publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 décembre 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Achref GUERMECH (AMC Ernst & Young).

SOCIETE CELLCOM SA

BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Soldes au 31 Décembre	
Actifs	Notes	2019	2018
<u>Actifs non courants</u>			
Immobilisations incorporelles		366 274	366 274
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(365 393)	(333 161)
Immobilisations incorporelles nettes	A.1	881	33 113
Immobilisations corporelles		2 967 528	2 867 781 (*)
- Amortissements des immobilisations corporelles		(2 496 452)	(2 355 518) (*)
Immobilisations corporelles nettes	A.1	471 076	512 263
Immobilisations financières		1 128 131	1 127 611
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		(454 563)	(317 116)
Immobilisations financières nettes	A.2	673 568	810 495
Total des actifs immobilisés		1 145 524	1 355 870
Total des actifs non courants		1 145 524	1 355 870
<u>Actifs courants</u>			
Stocks		8 720 666	11 184 894
- Provisions pour dépréciation des stocks		(1 498 569)	(1 082 083)
Stocks nets	A.3	7 222 097	10 102 811
Clients et comptes rattachés		23 301 338	20 644 233
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(7 272 887)	(6 029 086)
Clients et comptes rattachés nets	A.4	16 028 451	14 615 147
Autres actifs courants		9 452 461	7 777 196
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(953 134)	(951 953)
Autres actifs courants nets	A.5	8 499 327	6 825 243
Placements et autres actifs financiers	A.6	120 000	-
Liquidités et équivalents de liquidités		3 661 918	4 353 800
- Provisions pour dépréciation des liquidités		(3 876)	(3 876)
Liquidités et équivalents de liquidités nets	A.7	3 658 042	4 349 924
Total des actifs courants		35 527 917	35 893 125
Total des actifs		36 673 441	37 248 995

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Cf. Note A1)

SOCIETE CELLCOM SA

BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Soldes au 31 Décembre	
Capitaux propres et passifs	Notes	2019	2018
Capitaux propres			
Capital social		4 461 532	4 461 532
Réserves légales		826 890	826 890
Autres réserves		150 000	150 000
Avoirs des actionnaires		(145 912)	(145 912)
Résultats reportés		(802 706)	2 530 886
Primes d'émission		5 581 416	5 581 416
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		10 071 220	13 404 812
Résultat net de l'exercice		(1 569 476)	(3 333 592)
Total des capitaux propres avant affectation	A.8	8 501 744	10 071 220
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	A.9	92 846	54 677
Provisions pour risques et charges	A.10	870 716	449 124
Total des passifs non courants		963 562	503 801
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	A.11	9 705 140	7 925 768
Autres passifs courants	A.12	1 411 723	1 764 894
Concours bancaires	A.13	16 091 272	16 983 312
Total des passifs courants		27 208 135	26 673 974
Total des passifs		28 171 698	27 177 775
Total des capitaux propres et des passifs		36 673 441	37 248 995

SOCIETE CELLCOM SA

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois arrêté le 31 Décembre	
		2019	2018
Produits d'exploitation			
Revenus	B.1	39 280 957	33 004 890
Total des produits d'exploitation		39 280 957	33 004 890
Charges d'exploitation			
Coût d'achat des marchandises vendues	B.2	(32 325 801)	(26 360 635)
Charges de personnel	B.3	(2 402 089)	(2 688 032)
Dotations aux amortissements et aux provisions	B.4	(2 422 418)	(2 200 130)
Autres charges d'exploitation	B.5	(2 265 805)	(2 415 967)
Total des charges d'exploitation		(39 416 113)	(33 664 764)
Résultat d'exploitation		(135 155)	(659 874)
Charges financières nettes	B.6	(1 564 060)	(2 666 024)
Produits des placements	B.7	147 640	66 965
Autres gains ordinaires	B.8	82 932	6 505
Autres pertes ordinaires		(8 454)	(2 390)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(1 477 097)	(3 254 818)
Impôt sur les bénéfices	B.9	(92 379)	(78 774)
Résultat net de l'exercice		(1 569 476)	(3 333 592)

SOCIETE CELLCOM SA

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Etat des flux de trésorerie	Notes	Exercice de 12 mois arrêté le 31 Décembre	
		2019	2018
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</u>			
Résultat net		(1 569 476)	(3 333 592)
Ajustements pour			
*Amortissements et provisions		2 422 418	2 200 130
*Variation des :			
Stocks		2 464 228	(4 787 220)
Créances clients		(2 657 105)	(815 345)
Autres actifs courants		(1 675 265)	(1 495 484) (*)
Fournisseurs et autres dettes		1 426 201	2 531 101
Placements courants		(120 000)	-
Intérêts courus		18 335	-
*Plus-value sur cessions d'immobilisations		(56 102)	(6 500)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	C.1	253 234	(5 706 910) (*)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(144 189)	(16 035)
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		71 800	6 500
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations financières		(2 471)	-
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières		1 950	-
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	C.2	(72 910)	(9 535) (*)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Variation des emprunts leasing (Principal)		60 698	(72 396)
Variation des crédits de financement à court terme		(1 047 312)	5 162 903 (*)
Variation des crédits de mobilisation des créances		(1 003 577)	(273 153) (*)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	C.3	(1 990 191)	4 817 354 (*)
Variation de trésorerie		(1 809 867)	(899 091) (*)
Trésorerie au début de l'exercice		(716 138)	182 953 (*)
Trésorerie à la clôture de la période	C.4	(2 526 004)	(716 138) (*)

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Cf. Note aux Etats Financiers IV)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

I. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CELLCOM SA

Données Générales

Forme juridique :	Société Anonyme
Capital social :	4 461 532 Dinars
Nombre d'actions :	4 461 532 actions de 1 Dinar chacune.
Siège social :	25, Rue de l'Artisanat, Zone Industrielle Charguia 2, Ariana, Tunisie
Registre de commerce :	Tunis - B112591998
Matricule fiscal :	624926H/A/M/000
Président Directeur Général :	M. Mohamed Amine Chouaieb
Commissaires aux comptes :	AMC - ERNST & YOUNG

La société CELLCOM a été fondée en Décembre 1997, sous la forme d'une Société à responsabilité limitée « SARL » et s'est spécialisée dans les produits HiTech.

La société a pour objet la commercialisation et la distribution en gros et au détail du matériel et des équipements de télécommunication. Elle commercialise aussi les équipements d'architecture électronique, informatique et audiovisuelle. Elle effectue également les prestations de services après-vente des produits commercialisés.

En 2006, CELLCOM a créé sa propre marque EVERTEK qu'elle a commencé à commercialiser au début sous la forme de produits multimédia et électroménager.

En 2007, elle est devenue le distributeur des lignes et des cartes de recharge de Tunisie Télécom.

En 2008, la société a commencé à commercialiser les téléphones mobiles sous sa propre marque EVERTEK. Cette gamme de produits a été diversifiée par la suite pour s'aligner avec les évolutions techniques et technologiques (Smartphones, tablettes, etc.).

En Décembre 2012, la société a changé sa forme juridique en une société anonyme faisant appel public à l'épargne.

En Janvier 2014, CELLCOM a ouvert son capital au public à hauteur de 31% dans le cadre de son introduction au marché principal de la cote de la bourse de Tunis. Suite à cette opération, le capital de la société a été porté à 4 461 532 Dinars.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les Etats Financiers sont exprimés en Dinars Tunisiens et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le Cadre Conceptuel de la Comptabilité Financière et les Normes Comptables Tunisiennes.

La monnaie de référence de l'enregistrement des opérations comptables est le Dinar Tunisien. La date d'arrêté des comptes est le 31 Décembre. La société établit également des Etats Financiers intermédiaires au 30 Juin de chaque année pour les besoins de se conformer à la réglementation régissant les sociétés cotées en bourse.

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon la méthode autorisée du Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

III. NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

► Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées au coût historique qui englobe le prix d'acquisition, les droits et taxes supportés et non récupérables ainsi que tous les frais engagés en vue de mettre l'immobilisation en état de marche en vue de l'utilisation prévue (fret, assurance, etc.).

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire en utilisant les taux suivants :

Catégories	Taux
LOGICIELS	33%
MATERIEL ET OUTILLAGES	15%
MATERIELS DE TRANSPORT	20%
AGENCEMENT ET AMENAGEMENT INSTALLATIONS	10% et 33%
EQUIPEMENTS DE BUREAU	20%
MATERIELS INFORMATIQUES	33%
MATERIELS DE TRANSPORT A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER	33%

► Participations

Les titres de participations détenus par la société sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

La valeur d'usage des titres de participation est déterminée, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements, en tenant compte de plusieurs facteurs notamment la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

► Eléments libellés en monnaie étrangère

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère est converti en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date conformément à la Norme Comptable Tunisienne 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

A chaque date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains ou pertes de change ainsi résultant sont constatés en résultat. Les éléments non monétaires qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

► Stocks

Les stocks de marchandises acquises par la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toute dépréciation et/ou perte éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

► Revenus

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par l'entreprise et les rendus acceptés par elle. Les sommes encaissées pour le compte de tiers, par exemple les taxes collectées pour le compte de l'Etat, ne font pas partie des revenus.

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 3, lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites :

- i) L'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- ii) Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- iii) Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise et
- iv) Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

IV. RETRAITEMENT DES DONNEES COMPARATIVES – ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Les données comparatives de l'état des flux de trésorerie au titre de la période arrêtée le 31 Décembre 2018 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité comme suit :

Libellés	31/12/2018	
	Avant retraitements	Retraitements
	31/12/2018	Après retraitements
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</u>		
*Variations des Autres actifs	204 516	(1 700 000) (A)
	(4 006 910)	(1 700 000) (A)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(5 706 910)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Avances (en compte courant associé) au profit des filiales	(1 700 000)	1 700 000 (A)
	(1 709 535)	1 700 000 (A)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(9 535)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Variation des crédits de financement à court terme	-	5 162 903 (B)
Variation des crédits de mobilisation des créances	-	(273 153) (B)
	(72 396)	4 889 750 (B)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement		4 817 354
<i>Variation de la trésorerie</i>	(5 788 841)	4 889 750 (B)
Trésorerie au début de l'exercice	(6 795 142)	6 978 095 (C)
	(12 583 983)	11 867 845
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(716 138)

(A) Il s'agit des avances en compte courant associé, octroyées à la société « CELLCOM DISTRIBUTION » pour financer son activité, présentées en 2018 parmi les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement et reclassées vers les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

(B) Il s'agit des variations des crédits de financement à court terme ainsi que des crédits de mobilisation des créances commerciales présentées au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 parmi les liquidités et équivalents de liquidités et reclassées vers les flux de trésorerie liées aux activités de financement.

(C) Il s'agit de l'impact du retraitement des variations des crédits de financement à court terme ainsi que des crédits de mobilisation des créances commerciales sur la trésorerie au début de l'exercice 2018.

V. INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS

A. NOTES DU BILAN

A.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élevaient à 471 956 Dinars au 31 Décembre 2019 contre 545 375 Dinars au 31 Décembre 2018. Le tableau de variation des immobilisations pour la période allant du 1^{er} Janvier 2019 au 31 Décembre 2019 se présente comme suit :

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2018	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2019	Amortissements cumulés au 31/12/2018	Dotations aux amortissements 31/12/2019	Régularisations	Dotations aux provisions 31/12/2019	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2019	VCN au 31/12/2018	VCN au 31/12/2019
Logiciels	366 274	-	-	366 274	333 161	32 233	-	365 393	33 113	881	881
Immobilisations incorporelles	366 274	-	-	366 274	333 161	32 233	-	365 393	33 113	881	881
Matériels et outillages	139 490	2 118		141 608	128 028	4 333		132 361	11 462	9 246	9 246
Agencements, aménagements et installations	1 130 485	10 769	(21 139)	1 120 115	810 261	60 925	(5 441)	865 745	320 224	254 370	254 370
Equipements de bureau	177 655	3 500		181 155	145 133	6 971		152 104	32 523	29 051	29 051
Matériels informatiques	299 777	15 142		314 919	290 117	6 873		296 990	9 659	17 928	17 928
Matériels de transport	96 316	20	(23 303)	73 033	82 415	11 923	(23 303)	71 035	13 901	1 998	1 998
Matériels de transport à statut juridique particulier (*)	1 002 057	112 641		1 114 698	899 564	56 653		956 216	102 494	158 482	158 482
Immobilisations en cours (*)	22 000	-	-	22 000	-	-		22 000	22 000	-	-
Immobilisations corporelles	2 867 781	144 189	(44 442)	2 967 528	2 355 518	147 678	(28 744)	2 496 452	512 263	471 076	471 076
Total des immobilisations	3 234 055	144 189	(44 442)	3 333 802	2 688 679	179 911	(28 744)	2 861 846	545 375	471 956	471 956

(*) Les soldes relatifs aux matériels de transport à statut juridique particulier ainsi qu'aux immobilisations en cours étaient présentés de manière séparée au bilan de l'exercice clos au 31 Décembre 2018. En 2019, les soldes de ces rubriques ont été inclus dans le solde des immobilisations corporelles.

A.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 673 568 Dinars au 31 Décembre 2019 contre 810 495 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
Titres de participation	831 639	831 639
Dépôts et cautionnements	296 492	295 972
Total brut	1 128 131	1 127 611
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	(454 563)	(317 116)
Total net	673 568	810 495

Le détail des titres de participation se présente comme suit au 31 Décembre 2019 :

En TND	Montant bruts	Provisions	Montants nets
CELLCOM RETAIL	28 000	(28 000)	-
CELLCOM MAROC	247 620	(3 806)	243 814
CELLCOM Côte d'Ivoire	307 020	(307 020)	-
CELLCOM International	149 999	(4 947)	145 052
CELLCOM Distribution	99 000	(99 000)	-
Total	831 639	(442 773)	388 866

A.3 Stocks

Les stocks nets s'élèvent à 7 222 097 Dinars au 31 Décembre 2019 contre 10 102 811 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
Stocks de marchandises	6 405 148	9 424 623
Stocks en transit	2 315 518	1 760 271
Total brut	8 720 666	11 184 894
Provisions pour dépréciation des stocks	(1 498 569)	(1 082 083)
Total net	7 222 097	10 102 811

A.4 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent à 16 028 451 Dinars au 31 Décembre 2019 contre 14 615 147 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
Clients ordinaires	9 791 804	11 709 681
Effets à recevoir	5 636 020	2 365 926
Chèques impayés	3 321 251	2 741 128
Clients douteux	2 344 222	2 165 117
Traites impayées	2 059 643	1 662 381
Clients factures à établir	148 398	-
Total brut	23 301 338	20 644 233
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(2 344 222)	(2 165 118)
Provisions sur effets et chèques impayés	(4 928 664)	(3 863 968)
Total net	16 028 451	14 615 147

A.5 Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent à 8 499 327 Dinars au 31 Décembre 2019 contre 6 825 243 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
Débiteurs divers	5 265 931	3 638 449
Etat, impôts et taxes	2 328 668	1 912 802
Comptes courants associés	1 320 000	1 700 000
Comptes transitoires	462 277	450 711
Charges constatées d'avance	41 198	13 335
Prêts au personnel	16 557	13 536
Assurance groupe	12 421	-
Compte d'attente	5 281	-
Fournisseurs, avances et acomptes	129	3 201
Divers produits à recevoir	-	45 162
Total brut	9 452 461	7 777 196
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(953 134)	(951 953)
Total net	8 499 327	6 825 243

A.6 Placements courants

Les placements courants s'élèvent à 120 000 Dinars au 31 Décembre 2019 et se rattachent exclusivement au placement à court terme effectué auprès de la banque de l'Habitat.

A.7 Liquidités et équivalents de liquidités

Les Liquidités et équivalents de liquidités nets s'élèvent à 3 658 042 Dinars au 31 Décembre 2019 contre 4 349 924 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
BH Exploitation	3 237 135	1 504 980
C.C.P	213 809	416 597
Effets et chèques à l'encaissement	196 378	665 837
Amen Bank	10 180	13 430
Caisse courante	3 270	12 269
Virements en instance	1 145	460 307
Caisse commerciale	-	7 010
Tunisie Factoring	-	269 621
Cession de créances professionnelles	-	1 003 576
Chèques et virements à payer	-	171
Total brut	3 661 918	4 353 800
Provision sur effets à l'encaissement	(3 876)	(3 876)
Total net	3 658 042	4 349 924

A.8 Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres pour la période allant du 1^{er} Janvier 2019 au 31 Décembre 2019 se présente comme suit :

Désignations	Capital social	Réserves légales	Primes d'émission	Résultats reportés	Réserves pour régulation	Actions propres (*)	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31 Décembre 2018	4 461 532	826 890	5 581 416	2 530 886	150 000	(145 912)	(3 333 592)	10 071 220
Affectation du résultat 2018 selon PV de l'AGO du 15/11/2019				(3 333 592)				(3 333 592)
Résultat de l'exercice							(1 569 476)	(1 569 476)
Capitaux propres au 31 Décembre 2019	4 461 532	826 890	5 581 416	(802 706)	150 000	(145 912)	(1 569 476)	8 501 744

(*) Le nombre d'actions rachetées par la société en vue de régulariser le cours boursier s'élève au 31 Décembre 2019 à 55 061 actions (soit 1,2%), le coût d'acquisition de ces actions s'élève à 145 912 Dinars. La valeur boursière de ces titres s'élève à 204 276 Dinars.

A.9 Emprunts

Les emprunts s'élèvent à 92 846 Dinars au 31 Décembre 2019 contre 54 677 Dinars au 31 Décembre 2018 et se rattachent exclusivement aux échéances à plus d'un an sur emprunts leasing.

A.10 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 870 716 Dinars au 31 Décembre 2019 contre 449 124 Dinars au 31 Décembre 2018 et se rapportent aux différents risques opérationnels encourus par la société.

A.11 Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 9 705 140 Dinars au 31 Décembre 2019 contre 7 925 768 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
Fournisseurs étrangers	8 102 914	6 890 490
Fournisseurs locaux	1 602 227	1 035 278
Total	9 705 140	7 925 768

A.12 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 1 411 723 Dinars au 31 Décembre 2019 contre 1 764 894 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
Charges à payer	594 943	623 247
Recettes en instance d'affectation	193 645	193 645
Dettes fiscales	191 974	204 347
Dettes envers le personnel	178 463	350 541
Dettes sociales	144 961	153 012
Clients créditeurs	60 441	50 940
Autres créditeurs divers	44 431	173 599
Assurance groupe	2 865	6 543
Produits constatés d'avance	-	9 020
Total	1 411 723	1 764 894

A.13 Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2019 à 16 091 272 Dinars contre 16 983 312 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
Crédits de financement	9 816 956	10 864 268
BH – Voucher	4 034 906	2 623 722
Chèques et virements à payer	2 144 607	2 444 540
Echéances à moins d'un an HANN.LEASE	68 059	45 530
Intérêts courus	18 335	-
Tunisie Factoring	6 139	-
Attijari Bank	2 270	1 675
Crédit de mobilisation de créances professionnelles	-	1 003 577
Total	16 091 272	16 983 312

B. NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT**B.1 Revenus**

Les revenus s'élèvent à 39 280 957 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre 33 004 890 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	2019	2018
Revenus des ventes	39 290 459	33 052 367
Ristournes accordées nettes des reprises	(9 501)	(47 477)
Total	39 280 957	33 004 890

B.2 Coût d'achat des marchandises vendues

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 32 325 801 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre 26 360 635 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignations	2019	2018
Achats de marchandises	27 157 909	27 678 009
Variation des stocks de marchandises	3 019 475	(3 892 978)
Frais sur achats de marchandises	2 148 418	2 575 604
Total	32 325 801	26 360 635

B.3 Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 2 402 089 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre 2 688 032 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	2019	2018
Rémunérations brutes	1 988 233	2 198 019
Cotisations sociales	343 777	379 347
Assurance groupe	70 078	110 666
Total	2 402 089	2 688 032

B.4 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 2 422 418 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre 2 200 130 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	2019	2018
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	1 408 497	1 840 359
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	416 486	173 724
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	179 911	290 292
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	137 447	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	421 592	80 153
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours	22 000	-
Dotations aux provisions pour dépréciations des actifs	20 553	-
Dotations aux provisions pour dépréciations des fournisseurs débiteurs	-	16 839
Reprises sur provisions pour dépréciations des créances	(164 697)	(159 879)
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs	(19 372)	-
Reprises sur provisions pour risques et charges	-	(41 358)
Total	2 422 418	2 200 130

B.5 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 2 265 805 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre 2 415 967 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	2019	2018
Frais de Marketing	510 612	750 604
Honoraires et commissions	452 052	264 549
Locations	237 554	383 953
Frais bancaires	232 529	147 837
Achats non stockés	207 219	206 859
Impôts et taxes	180 594	162 979
Entretiens et réparations	117 589	122 783
Déplacements, missions et réceptions	76 260	121 471
Assurances	68 143	79 343
Autres services extérieurs	49 851	31 722
Frais de télécommunication	48 677	74 111
Etudes, documentations Formations	46 985	34 517
Jetons de présence	18 000	-
Sous-traitance	10 195	500
Transport	12 089	41 041
Pertes ordinaires	255	468
Transfert de charges	(2 797)	(6 772)
Total	2 265 805	2 415 967

B.6 Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 1 564 060 Dinars (Charge nette) au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre 2 666 024 Dinars (Charge nette) au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	2019	2018
Intérêts bancaires sur opérations de financement	609 283	988 034
Différences de change nettes	395 875	1 244 847
Agios débiteurs	395 821	307 514
Intérêts sur escomptes et encaissements d'effets	153 957	82 373
Intérêts Hannibal Lease	9 047	24 051
Intérêts Tunisie factoring	76	19 206
Total	1 564 060	2 666 024

B.7 Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent à 147 640 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre 66 965 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	2019	2018
Intérêts sur comptes courants associés	130 527	45 162
Autres produits	17 113	21 803
Total	147 640	66 965

B.8 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 82 932 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre 6 505 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	2019	2018
Produits nets sur cessions des immobilisations	56 102	6 500
Autres gains	26 831	5
Total	82 932	6 505

B.9 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'élève à 92 379 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre 78 774 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018. L'impôt sur les sociétés au titre des exercices 2018 et 2019 est constitué par le minimum d'impôt calculé sur la base du chiffre d'affaires brut de la période ainsi que le minimum de la contribution sociale de solidarité.

B.10 Résultat par action

Le résultat par action s'élève à (0,352) Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre (0,747) Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignations	2019	2018
Résultat net	(1 569 476)	(3 333 592)
Nombre total d'actions	4 461 532	4 461 532
Résultat par action	(0,352)	(0,747)
Nombre moyen pondéré d'actions (hors actions propres)	4 406 471	4 413 603
Résultat par action (hors actions propres)	(0,356)	(0,755)

C. NOTES DE L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**C.1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation**

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont positifs et s'élèvent à 253 234 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre un flux négatif de 5 706 910 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au		Variation
	31/12/2019	31/12/2018	
Résultat net de l'exercice			(1 569 476)
Ajustements pour :			
Amortissements des immobilisations	(2 861 846)	(2 688 679)	173 167
Ajustement pour amortissements des immobilisations cédées			28 744
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	(454 563)	(317 116)	137 447
Provisions pour dépréciation des stocks	(1 498 569)	(1 082 083)	416 486
Provisions pour dépréciation des créances clients	(7 272 887)	(6 029 086)	1 243 801
Provisions pour dépréciation des autres créances	(953 134)	(951 953)	1 181
Provisions pour risques et charges	870 716	449 124	421 592
Total 1			2 422 418
Ajustements pour variation des :			
Stocks	8 720 666	11 184 894	2 464 228
Créances clients	23 301 338	20 644 233	(2 657 105)
Autres actifs	9 452 461	7 777 196	(1 675 265)
Placements courants	120 000	-	(120 000)
Fournisseurs et autres dettes	11 116 863	9 690 662	1 426 201
Intérêts courus	18 335	-	18 335
Total 2			(543 606)
Ajustement pour plus-value sur cessions d'immobilisations			(56 102)
Total 3			(56 102)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			253 234

C.2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement sont négatifs et s'élèvent à de 72 910 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre un flux négatif de 9 535 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au		Variation
	31/12/2019	31/12/2018	
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Variation des immobilisations corporelles et incorporelles	3 333 802	3 234 055	(99 747)
Ajustement pour valeurs brutes des immobilisations cédées			(44 442)
Total 1			(144 189)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Valeurs brutes des immobilisations cédées			44 442
Amortissements cumulés des immobilisations cédées			(28 744)
Plus-value sur cessions d'immobilisations			56 102
Total 2			71 800
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations financières			
Dépôts et cautionnements versés			(2 471)
Total 3			(2 471)
Encaissements sur cession d'immobilisations financières			
Dépôts et cautionnements encaissés			1 950
Total 4			1 950
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			(72 910)

C.3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement totalisent sont négatifs et s'élèvent à 1 990 191 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre un flux positif de 4 817 354 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au	Variation
	31/12/2019	31/12/2018	
Remboursements d'emprunts leasing (Principal)			
Variations des emprunts leasing à long terme	92 846	54 677	38 168
Variations des échéances à moins d'un sur emprunts leasing	68 059	45 530	22 529
Total 1			60 698
Variation des crédits de financement à court terme			
Variation des crédits de financement à court terme	9 816 956	10 864 268	(1 047 312)
Total 2			(1 047 312)
Variation des crédits de mobilisation des créances			
Variation des crédits de mobilisation des créances	-	1 003 577	(1 003 577)
Total 3			(1 003 577)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement			(1 990 191)

C.4 Trésorerie à la clôture de la période

La trésorerie nette accuse un solde négatif de 2 526 004 Dinars au 31 Décembre 2019 contre un solde négatif 716 138 Dinars au 31 Décembre 2018 se détaillant comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
Liquidités et équivalents de liquidités	3 661 918	4 353 800
Banque de l'Habitat	(4 034 906)	(2 623 722)
Chèques et virements à payer	(2 144 607)	(2 444 540)
Amen Bank	-	-
Tunisie Factoring	(6 139)	-
Attijari Bank	(2 270)	(1 675)
Total	(2 526 004)	(716 138) (*)

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Cf. Note aux Etats Financiers IV)

VI. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN**1- Engagements donnés**

La société « CELLCOM SA » a consenti au profit de la Banque de l'Habitat un nantissement en premier rang de son fonds de commerce en garantie des crédits de gestion obtenus auprès de cette banque à hauteur de 15 500 000 Dinars.

2- Engagements reçus

- La société « CELLCOM SA » a obtenu le cautionnement personnel et solidaire de la société « YKH HOLDING » au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion obtenus à hauteur de 15 500 000 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a obtenu des cautions de la part de la Banque de l'Habitat au profit de « Tunisie Telecom » en relation avec l'activité de distribution des cartes de recharge pour un montant total de 163 802 Dinars.

VII. NOTE SUR LES PARTIES LIEES

1- Identification des parties liées

Les parties liées de la société CELLCOM SA sont les suivantes :

- Les actionnaires

- ✓ La société Y.K.H Holding
- ✓ Monsieur Tarek Ben Yassine Hamila
- ✓ Monsieur Yassine Ben Tarek Hamila
- ✓ Mademoiselle Alya Bent Tarek Hamila
- ✓ Mademoiselle Eya Bent Tarek Hamila

- Le Président Directeur Général

- ✓ Monsieur Mohamed Amine Chouaieb

- Les administrateurs

- ✓ La société Y.K.H Holding représentée par Mr Tarek Hamila
- ✓ Monsieur Farouk Bey
- ✓ Madame Aouatef Jouirou
- ✓ Madame Ghofrane Zitouni
- ✓ Monsieur Mohamed Garbouj
- ✓ Monsieur Mohamed Amine Chouaieb

- Les sociétés du groupe Hamila en Tunisie

- ✓ La société KASSO SA
- ✓ La société YHK Consulting
- ✓ La société YHK Immobiliere
- ✓ La société HIT Production
- ✓ La société AL ATABA Immobiliere
- ✓ La société CELLCOM Retail
- ✓ La société Hamila pour le Commerce et l'Industrie SHCI SA
- ✓ La société YHK Holding
- ✓ La société CELLCOM Maroc
- ✓ La société CELLCOM Côte d'Ivoire
- ✓ La société CELLCOM International
- ✓ La société CELLCOM Distribution

2- Transactions et soldes avec les parties liées

Les transactions et soldes avec les parties liées se détaillent comme suit :

▪ Société Y.K.H Consulting

- Les honoraires relatifs à la convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue en Janvier 2003 par la société « CELLCOM SA » avec la société « Y.K.H Consulting » s'élèvent au titre l'exercice 2019 à 204 000 DT (hors taxes). Le solde fournisseur « Y.K.H Consulting » s'élève au 31 Décembre 2019 à 22 041 Dinars.

▪ Société « Cellcom Distribution »

- La société « CELLCOM SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM Distribution » un espace au niveau du siège, sis à la Charguia 2, moyennant un loyer annuel de 12 000 Dinars (hors taxes) à compter du 1^{er} Janvier 2017. Le montant facturé au cours de l'exercice 2019 s'élève à 12 000 Dinars (Hors taxes). Le solde non réglé au titre de cette mise à disposition s'élève au 31 Décembre 2019 à 42 840 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé en 2019 à la société « CELLCOM Distribution » les frais communs de gestion relatifs à l'exercice 2018 pour un montant de 124 297 DT (Toutes taxes comprises) qui demeurent non réglés à la date de clôture de l'exercice.
- Les frais communs de gestion à facturer par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM Distribution » au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à 54 023 DT et sont constatés en produits à recevoir.
- Les avances en compte courant associé octroyées à la société « CELLCOM Distribution » totalisent au 31 Décembre 2019 un montant de 1 320 000 DT dont 220 000 DT octroyés au cours de l'exercice 2019. Les produits d'intérêts relatifs à ce compte courant associé, calculés au taux de 8%, totalisent 178 850 Dinars au titre de l'exercice 2019.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2019 à la société « CELLCOM Distribution » des ventes pour un montant de 322 Dinars. Le solde client « CELLCOM Distribution » est nul au 31 Décembre 2019.
- Le solde fournisseur « CELLCOM Distribution » s'élève au 31 Décembre 2019 à 17 676 Dinars.

▪ Société « KASSO SA »

La société « KASSO SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis 2005, un local sis à la Charguia 2, que cette dernière utilise comme siège social. La charge locative relative à l'exercice 2019 s'élève à 102 541 Dinars (Hors taxes). Le solde fournisseur « KASSO SA » est nul au 31 Décembre 2019.

▪ Société « AI ATABA Immobilière SARL »

La société « AL ATABA Immobilière SARL » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis le 1^{er} Juillet 2015, un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'une aire de stationnement sis à la Charguia 2. La charge locative relative de l'exercice 2019 s'élève à 45 000 Dinars (Hors taxes). Le solde fournisseur « AI Ataba Immobilière SARL » est nul au 31 Décembre 2019.

▪ **Société « Hamila Distribution »**

Le fournisseur « HAMILA Distribution » présente au 31 Décembre 2019 un solde créditeur de 600 Dinars.

▪ **Société « CELLCOM Retail »**

- La société « CELLCOM Retail » a facturé à la société « CELLCOM SA » des commissions au titre des ristournes Tunisie Télécom relatives à l'exercice 2019 pour un montant de 4 320 Dinars. Le solde fournisseur « CELLCOM Retail » s'élève au 31 Décembre 2019 à 56 191 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé en 2019 à la société « CELLCOM Retail » les frais communs de gestion relatifs aux exercices 2017 et 2018 pour un montant de 66 640 DT (Toutes taxes comprises) qui demeurent non réglés à la date de clôture de l'exercice.
- Les frais communs de gestion à facturer par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM Retail » au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à 112 568 DT et sont constatés en produits à recevoir.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2019 à la société « CELLCOM Retail » des ventes de téléphones et d'accessoires pour un montant de 2 829 165 Dinars. Le solde client « CELLCOM Retail » s'élève au 31 Décembre 2019 à 361 362 Dinars.

▪ **Autres**

Des opérations courantes de ventes de téléphones et d'accessoires ont été réalisées au cours de l'exercice 2019 entre la société « CELLCOM SA » et certaines parties liées. Ces opérations se détaillent comme suit :

Partie liée	Montant	Solde au 31 Décembre 2019
Mr TARAK YASSINE HAMILA	5 202	6 438
YKH DISTRIBUTION	791	942
Total	5 993	7 380

VIII. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Produits	2019	2018	Charges	2019	2018	Soldes	2019	2018
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	39 280 957	33 004 890	Achats de marchandises consommées et variation des stocks	32 325 801	26 360 635	Marge commerciale	6 955 156	6 644 255
Marge commerciale	6 955 156	6 644 255	Autres charges externes	2 085 211	2 252 988			
Total	6 955 156	6 644 255	Total	2 085 211	2 252 988	Valeur ajoutée brute	4 869 945	4 391 267
Valeur ajoutée brute	4 869 945	4 391 267	Impôts et taxes	180 594	162 979			
			Charges de personnel	2 402 089	2 688 032			
Total	4 869 945	4 391 267	Total	2 582 682	2 851 011	Excédent brut d'exploitation	2 287 262	1 540 256
Excédent brut d'exploitation	2 287 262	1 540 256						
Autres gains	82 932	6 505	Autres pertes	8 454	2 390			
Autres produits	147 640	66 965	Charges financières	1 564 060	2 666 024			
Reprises sur provisions	184 069	201 237	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 606 486	2 401 367			
			Impôt sur les sociétés	92 379	78 774			
Total	2 701 903	1 814 963	Total	4 271 380	5 148 555	Résultat net	(1 569 476)	(3 333 592)

IX. VERIFICATION FISCALE APPROFONDIE

La Société « CELLCOM SA » a reçu en Novembre 2020 les résultats du contrôle fiscal approfondi réalisé par l'administration fiscale au cours de l'exercice 2020 et portant sur tous les impôts et taxes auxquels la société est soumise pour les exercices 2016 à 2018, à l'exception de l'impôt sur les sociétés qui a couvert la période 2012 à 2018.

L'administration a réclamé le paiement d'un montant de 532 056 DT, incluant 23 512 de pénalités de retard ainsi que 54 539 DT de pénalités administratives. Ces dernières ont fait l'objet d'une taxation d'office. L'administration a également ramené le crédit d'impôt sur les sociétés au 31 Décembre 2018 de 1 769 227 DT à 1 319 954 DT. A compter de la notification, la société dispose d'un délai de 45 jours pour émettre ses réponses sur les chefs de redressement invoqués par l'administration.

Compte tenu du stade prématuré de l'affaire et du niveau d'incertitude qui la caractérise, la Direction de la société estime que l'impact définitif ne pourra être déterminé de façon fiable que lors du dénouement final du contrôle.

X. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (« OMS ») a déclaré l'état de pandémie en relation avec la crise sanitaire liée au COVID-19. En Tunisie, des mesures de protection de la santé publique ont été annoncées par le Gouvernement afin de limiter la propagation du virus. Un confinement total a été instauré le 16 Mars 2020 et a été suivi par un déconfinement ciblé à partir du 4 Mai 2020.

Dès le début de la crise sanitaire en Tunisie, la société a réussi à minimiser l'impact de la pandémie et à maintenir ses objectifs pour l'année 2020 en termes de croissance et de rentabilité.

En effet, la période de la crise sanitaire a été caractérisée par :

- Le développement de l'activité des ventes en ligne soutenu par les mesures de confinement appliquées sur le territoire Tunisien ;
- La hausse de l'activité de distribution des cartes de recharge ; et
- L'amélioration de l'activité de recouvrement auprès des clients.

Il est à ce stade prématuré de mesurer les impacts chiffrés de la crise mais les états financiers ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation en absence de toute menace sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Les présents Etats Financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 1^{er} Décembre 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

SOCIETE CELLCOM SA
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les actionnaires de la société « CELLCOM SA »,

I. Rapport sur les Etats Financiers

1. Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 15 Novembre 2019, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « CELLCOM S.A », qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **8 501 744 DT**, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à **1 569 476 DT**.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

Les titres de participation détenus sur la société « CELLCOM Maroc » accusent au 31 Décembre 2019 un solde de 247 620 DT, et sont provisionnés à hauteur de 3 806 DT. Ces titres correspondent à une participation de 60% dans le capital de ladite société, qui s'élève à 2 000 000 MAD.

Sur la base du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 17 Décembre 2018, il a été relevé que cette société a été dissoute et que les travaux de liquidation ont été clôturés par la constatation d'un mali déficitaire de 81 928 MAD. Cependant, à la date de signature du présent rapport, la quote-part de « CELLCOM SA » dans le produit de liquidation, n'a pas encore été encaissée.

En absence du dossier complet de cette affaire incluant notamment le bilan de liquidation, le détail de calcul de l'allocation du produit global de la liquidation entre les associés et les motifs officiels du retard dans l'encaissement de la quote-part dans ce produit, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la régularité et la correcte traduction comptable de cette situation.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre la question décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous avons déterminé que la question décrite ci-après constituait la question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

▪ Evaluation des stocks

Risques identifiés

Les stocks de la société « CELLCOM SA » présentent au 31 Décembre 2019 un solde net de 7 222 097 DT soit près de 20% du total des actifs (Note A.3 aux Etats Financiers).

Les stocks de la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toutes dépréciations et/ou pertes éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

Les risques suivants ont été identifiés concernant l'évaluation des stocks :

- La nature des stocks de la société, notamment le fait qu'ils soient fortement liés à l'évolution technologique, implique une forte variation de leurs prix de vente, ce qui impacte de façon directe leur valeur de réalisation nette ;
- Pour la comptabilisation de ses stocks, la société applique la méthode de l'inventaire intermittent qui ne favorise pas forcément un suivi continu et en temps réel de la conformité entre les données comptables et les données réelles relatives aux quantités ;
- La société ne dispose pas d'un système informatique dédié au calcul des coûts de revient des stocks. Cette situation la met dans l'obligation de recourir aux traitements manuels et augmente ainsi les risques d'erreurs dans l'évaluation des stocks ;
- Le calcul du coût moyen pondéré des stocks par le système présente des insuffisances ; et
- La société n'a pas mis en place un système rigoureux de suivi des stocks en consignation chez les tiers.

Notre réponse à ce risque

Pour adresser les risques précités, nos travaux ont consisté notamment à réaliser les procédures suivantes :

- Assistance à l'inventaire physique des stocks au niveau des sites les plus importants et vérification par échantillonnage que les quantités recensées ont été correctement prises en compte en comptabilité ;
- Analyse, sur la base d'échantillons, des calculs du coût de revient des stocks en éliminant l'impact des éléments non incorporables ;
- Recalcul, du calcul des coûts moyens pondérés des stocks ;
- Envoi de demandes de confirmation des stocks en consignation aux tiers concernés ;
- Analyse de la bonne application des politiques de provisions des stocks en fonction de leur antériorité ;
- Recalcul de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des ventes post-clôture ou des derniers prix de vente appliqués et vérification du caractère approprié des provisions estimées et comptabilisées.

4. Observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- La note IX aux Etats Financiers qui mentionne le redressement fiscal reçu par la société suite au contrôle approfondi portant sur les exercices 2016 à 2018, dont a fait objet la société au cours de l'exercice 2020, ainsi que le fait que le risque réel associé à ce redressement ne pourra être déterminé qu'avec le dénouement définitif de cette affaire.
- La note X aux Etats Financiers qui décrit les événements postérieurs à la date de clôture liés à la crise sanitaire COVID-19 et les impacts de cette crise sur les activités de la société.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes, dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire ce rapport et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, qu'à l'exception des éléments décrits au niveau du paragraphe 4 « Questions clés de l'audit », nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'autres insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

AMC Ernst & Young
Achraf Guermech

Tunis, le 17 Décembre 2020



SOCIETE CELLCOM SA
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les actionnaires de la société CELLCOM SA,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les Etats Financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice 2019

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de conventions ou opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

1) Société Y.K.H Consulting

- Les honoraires relatifs à la convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue en Janvier 2003 par la société « CELLCOM SA » avec la société « Y.K.H Consulting » s'élèvent au titre l'exercice 2019 à 204 000 DT (hors taxes). Le solde fournisseur « Y.K.H Consulting » s'élève au 31 Décembre 2019 à 22 041 Dinars.

2) Société « Cellcom Distribution »

- La société « CELLCOM SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM Distribution » un espace au niveau du siège, sis à la Charguia 2, moyennant un loyer annuel de 12 000 Dinars (hors taxes) à compter du 1^{er} Janvier 2017. Le montant facturé au cours de l'exercice 2019 s'élève à 12 000 Dinars (Hors taxes). Le solde non réglé au titre de cette mise à disposition s'élève au 31 Décembre 2019 à 42 840 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé en 2019 à la société « CELLCOM Distribution » les frais communs de gestion relatifs à l'exercice 2018 pour un montant de 124 297 DT (Toutes taxes comprises) qui demeurent non réglés à la date de clôture de l'exercice.

- Les frais communs de gestion à facturer par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM Distribution » au titre de l'exercice 2019 s'élevaient à 54 023 DT et sont constatés en produits à recevoir.
- Les avances en compte courant associé octroyées à la société « CELLCOM Distribution » totalisent au 31 Décembre 2019 un montant de 1 320 000 DT dont 220 000 DT octroyés au cours de l'exercice 2019. Les produits d'intérêts relatifs à ce compte courant associé, calculés au taux de 8%, totalisent 178 850 Dinars au titre de l'exercice 2019.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2019 à la société « CELLCOM Distribution » des ventes pour un montant de 322 Dinars. Le solde client « CELLCOM Distribution » est nul au 31 Décembre 2019.
- Le solde fournisseur « CELLCOM Distribution » s'élève au 31 Décembre 2019 à 17 676 Dinars.

3) Société « KASSO SA »

La société « KASSO SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis 2005, un local sis à la Charguia 2, que cette dernière utilise comme siège social. La charge locative relative à l'exercice 2019 s'élève à 102 541 Dinars (Hors taxes). Le solde fournisseur « KASSO SA » est nul au 31 Décembre 2019.

4) Société « AL ATABA Immobilière SARL »

La société « AL ATABA Immobilière SARL » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis le 1^{er} Juillet 2015, un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'une aire de stationnement sis à la Charguia 2. La charge locative relative de l'exercice 2019 s'élève à 45 000 Dinars (Hors taxes). Le solde fournisseur « Al Ataba Immobilière SARL » est nul au 31 Décembre 2019.

5) Société « Hamila Distribution »

Le fournisseur « HAMILA Distribution » présente au 31 Décembre 2019 un solde créditeur de 600 Dinars.

6) Société « Cellcom Retail »

- La société « CELLCOM Retail » a facturé à la société « CELLCOM SA » des commissions au titre des ristournes Tunisie Télécom relatives à l'exercice 2019 pour un montant de 4 320 Dinars. Le solde fournisseur « CELLCOM Retail » s'élève au 31 Décembre 2019 à 56 191 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé en 2019 à la société « CELLCOM Retail » les frais communs de gestion relatifs aux exercices 2017 et 2018 pour un montant de 66 640 DT (Toutes taxes comprises) qui demeurent non réglés à la date de clôture de l'exercice.
- Les frais communs de gestion à facturer par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM Retail » au titre de l'exercice 2019 s'élevaient à 112 568 DT et sont constatés en produits à recevoir.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2019 à la société « CELLCOM Retail » des ventes de téléphones et d'accessoires pour un montant de 2 829 165 Dinars. Le solde client « CELLCOM Retail » s'élève au 31 Décembre 2019 à 361 362 Dinars.

7) Autres

Des opérations courantes de ventes de téléphones et d'accessoires ont été réalisées au cours de l'exercice 2019 entre la société « CELLCOM SA » et certaines parties liées. Ces opérations se détaillent comme suit :

Partie liée	Montant	Solde au 31 Décembre 2019
Mr TARAK YASSINE HAMILA	5 202	6 438
YKH DISTRIBUTION	791	942
Total	5 993	7 380

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

- 1) Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
 - La rémunération et les avantages accordés au Président Directeur Général sont fixés par la décision du Conseil d'Administration du 25 Mars 2019. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 143 100 DT et d'une prime annuelle nette variable en fonction du résultat net. Par ailleurs, la société est en train de prendre en charge les dépenses du véhicule du Président Directeur Général (Réparations, assurances) ainsi que les dépenses de carburant à hauteur de 600 Dinars par mois.
 - Les rémunérations exceptionnelles accordées aux membres du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 205 du Code des Sociétés Commerciales sont composées de jetons de présence et sont fixées sur la base d'une proposition du Conseil d'Administration soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes. Pour l'exercice 2019, les jetons de présence ont été estimés à 18 000 DT.
- 2) Les obligations et engagements de la Société « CELLCOM SA » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des Etats Financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2019, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Président Directeur Général		Administrateurs	
	Charge de l'exercice 2019	Passif au 31 Décembre 19	Provision constatée en charge de l'exercice	Passif au 31 Décembre 19
Avantages à court terme	157 768	-	18 000	18 000
Total	157 768	-	18 000	18 000

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475, du Code des Sociétés Commerciales.

AMC Ernst & Young
Achraf Guermech



Tunis, le 17 Décembre 2020